



Les syndicats professionnels à Ngaoundéré de 1948 à 2011

Baidou Appolinaire* et Jean Gormo**

pp. 189-201

Introduction

Les bouleversements de la société traditionnelle et l'avènement de nouvelles valeurs occidentales ont favorisé la naissance des syndicats pendant la période coloniale française au Cameroun. Du coup, ils représentaient de tribunes au sein desquelles, les travailleurs camerounais, durement asservis que leurs homologues blancs, pouvaient revendiquer légalement et légitimement les meilleures conditions de travail et de vie (Kaptue, 1988: 3). Pour cela, les syndicats ont eu des ramifications dans toutes les régions du pays notamment à Ngaoundéré, chef-lieu de la région de l'Adamaoua, région charnière qui relie le Nord au Sud (Baidou, 2011: 2). Entre 1948 et 2011, de nombreux syndicats professionnels ont été constitués dans le secteur public, privé formel et privé informel. Dès lors, cette réflexion consiste à analyser les fondements historiques des syndicats, leurs actions et les limites à leurs développements.

1. Les fondements historiques des syndicats professionnels à Ngaoundéré

Au départ, les syndicats professionnels étaient inaccessibles aux Camerounais. A la faveur du décret du 07 août 1944, ils seront enfin autorisés à constituer librement les syndicats professionnels (Ekwalla, 2009: 25). Ainsi, trois facteurs ont contribué aux fondements des syndicats à Ngaoundéré: l'ouverture de la société à d'autres cultures étrangères, les missions de la C.G.T à Ngaoundéré et l'affectation des fonctionnaires et agents administratifs à Ngaoundéré.

1.1. L'ouverture de la société à d'autres cultures étrangères

Comme toutes les collectivités du Nord-Cameroun, Ngaoundéré était disposé (si non obligé) à s'adapter à l'air du temps, à faire de larges concessions aux hommes nouveaux, et aux idées nouvelles qui, depuis le 19^e siècle, heurtaient de façon permanente et avec insistance aux portes de cette communauté. De toute évidence, elle ne pouvait plus longtemps restée elle-même: vierge et mystérieuse. Même si certaines populations étaient réticentes de tout contact avec d'autres peuples et civilisations, par naïveté ou risque calculé, en tout cas, d'autres restaient ouvertes et favorables aux innovations nouvelles (Kaptue, 1988: 22).

* Doctorant chercheur en Histoire à l'École Normale Supérieure de Maroua-Cameroun.

** Université de Maroua-Cameroun/CEAUP.

En effet, après l'introduction de l'école occidentale et de la religion monothéiste, cette société était également ouverte à l'activité syndicale parce qu'elle était au même titre que les précédentes, une culture d'importation coloniale. D'ailleurs, parmi les hommes qui portaient ces valeurs nouvelles, certains étaient eux-mêmes syndicalistes et entendaient bien brandir ce statut en cas de besoin. Mais, d'autres viendront spécialement transmettre les valeurs du syndicalisme à Ngaoundéré, notamment les syndicalistes de la C.G.T.

1.2. Les missions de la Confédération Général du Travail (C.G.T.) à Ngaoundéré

Dès l'apparition de l'arrêté d'application du décret du 07 août 1944 au Cameroun, il y a eu une libération instantanée d'aspirations longtemps contenues des travailleurs camerounais en matière syndicale. En effet, plusieurs d'entre eux étaient des fonctionnaires instruits, évolués et disposés à revendiquer les meilleures conditions de vie à travers le syndicalisme. Ils entreprennent sous l'impulsion dynamique de Mme Jacaut et Gaston Donnat de syndiquer le secteur public comme le secteur privé (Ngongo, 1976: 289). La C.G.T, seule centrale syndicale, dominait le terrain syndical camerounais et voulait sensibiliser les travailleurs, les regrouper en syndicats afin de les mettre sous tutelle (Donnat, 1986: 89). Ainsi, deux (02) missions de charme étaient conduites par des syndicalistes de la C.G.T à Ngaoundéré.

La première mission de la C.G.T. à Ngaoundéré a été conduite par le syndicaliste Lalaurie, accompagné de quelques camarades. Cette visite avait pour objectif principal de rencontrer les différentes autorités de la localité parce qu'ils étaient hostiles à la ramification des syndicats dans cette région. Donc, pour éviter d'entrer dans un bras de fer et de confrontations ouvertes avec les autorités locales comme cela se passe au Sud, la C.G.T. a opté pour la légalité et l'apaisement puisque fondamentalement, les rapports avec l'administration coloniale française étaient déjà tumultueux. Lalaurie et la délégation qui l'accompagne avaient la charge d'informer les autorités locales, administratives et traditionnelles que la C.G.T. entendait bien poursuivre leurs activités à Ngaoundéré en mettant en place les syndicats professionnels. Après avoir rencontré les autorités, la deuxième visite de la C.G.T. à Ngaoundéré consistait à sensibiliser les travailleurs.¹

La deuxième mission de la C.G.T. avait pour objectif de sensibiliser les travailleurs à l'idéologie syndicale. En effet, le syndicaliste Bonecaze au service des Douanes était le maître du jeu. Il revenait à sa délégation de rencontrer les travailleurs des différentes administrations afin de leur transmettre les préoccupations de la C.G.T. Cette préoccupation était celle de préparer les travailleurs à l'esprit syndical car, la structure prenait à cœur, parfois trop à cœur la situation des travailleurs non syndiqués. Ainsi, cette prise de contact était l'occasion d'expliquer à ceux-ci l'intérêt du militantisme syndical. Si certains travailleurs n'avaient pas cette culture, il demeure que d'autres, originaires de la région du Sud, ont fortement favorisé la naissance des syndicats à Ngaoundéré.²

1.3. L'affectation des fonctionnaires et agents administratifs à Ngaoundéré

Au Cameroun, les premiers syndicalistes français arrivés sur le sol camerounais avaient noué des contacts avec les fonctionnaires et les premiers syndicats ont été constitués dans l'administration générale. C'est pour cette raison que Joseph Epee Ekwalla affirmait que:

1 ANY, 2AC 4120, activités de la CGT dans l'Adamaoua, 1946.

2 ANY, 2. AC 856, Rapports annuels de la subdivision de Ngaoundéré pour l'année 1947.

Lorsque le décret Pleven du 07 août 1944 et son arrêté de mise en application furent rendus publics, l'on comptait plus de dix syndicats au Cameroun, notamment dans l'administration générale, la santé publique, le trésor, les postes, les douanes, les instituteurs, les greffiers, le personnel de justice (Ekwalla, 2009: 30).

Il était évident que les fonctionnaires étaient mieux instruits et comprenaient mieux l'enjeu du combat syndical que les autres.

En effet, Les fonctionnaires ont été affectés à Ngaoundéré pour les besoins de services publics. Pour avoir une idée précise, le tableau ci-dessous dresse l'effectif des fonctionnaires affectés à Ngaoundéré entre 1922-1948.³

Tableau 01
Les fonctionnaires affectés à Ngaoundéré entre 1922 et 1948.

Effectif total par administration	Administrations	Fonctionnaires originaires du Nord	Fonctionnaires du Sud affectés à Ngaoundéré
55	Administration Générale	10	22
49	Santé	7	17
33	Enseignement	5	25
17	P. T. T.	3	11
55	Radio	6	26
35	Météo	5	20
22	Elevage	11	5
18	Agriculture	9	6
16	Justice	2	11
17	Travaux Publiques	2	8
19	Eaux-et-Forêts	4	11
9	Douanes	1	5
32	Gardes camerounais	17	15
5	Chauffeurs (Agents Régionaux)	1	2
15	Gardiens de prison	2	9
TOTAL: 266	15	91	175

Sources: données recueillies aux Archives Nationales de Yaoundé (ANY) année 2011.

³ ANY, APA. 10956/B, Rapports annuels, 1917- 1922.

Nous observons que l'effectif des fonctionnaires originaires de la région du Sud était relativement important. Bien plus, la plupart était militant syndical et avait une expérience en matière syndicale. D'ailleurs, certains fonctionnaires à l'instar de Motto Maginot, Um Nyobe, Koulagna, Mbi Pierre et Eboumbou James étaient affectés à Ngaoundéré par mesure disciplinaire dont le motif principal était leur participation active au mouvement syndical. C'est justement ce groupe de fonctionnaires qui a formé le tout premier syndicat professionnel à Ngaoundéré (Baidou, 2011: 35).

2. Le développement des syndicats professionnels à Ngaoundéré

Trois périodes majeures ont permis d'analyser le développement des syndicats dans une perspective chronologique: la période coloniale française, la phase du monolithisme syndical et la phase du retour au pluralisme syndical.

2.1. Le développement des syndicats professionnels pendant la période coloniale

Trois syndicats ont été constitués pendant la période coloniale française à Ngaoundéré. En effet, le tableau ci-dessous permet de présenter les types de syndicats et leur année d'enregistrement.⁴

Tableau 02

Le répertoire des syndicats professionnels à Ngaoundéré pendant la période coloniale

Syndicats	Année d'enregistrement
Le syndicat mixte de l'Adamaoua	1948
Syndicat des gens de maison	1948
Syndicat des travailleurs de la compagnie minière africaine (C.M.A)	1949

Sources: Baidou Appolinaire, données extraites du document de renseignement sur l'activité de la C.G.T. dans la région de l'Adamaoua-N'Gaoundéré 1949.

En effet, le syndicat mixte de l'Adamaoua représentait essentiellement les travailleurs du secteur public. Ce regroupement au sein d'un seul syndicat était dû au fait qu'il y'avait peu d'effectif des travailleurs. Le syndicat des gens de maison regroupait quant à lui, les travailleurs domestiques. Il s'agissait des boys, des blanchisseurs, cuisiniers et marmitons, bref tous ceux qui étaient recrutés pour travailler dans le compte du blanc. Enfin, le syndicat des ouvriers notamment de la compagnie minière servait les intérêts des travailleurs, des ouvriers de mine, ceux engagés pour l'exécution des travaux d'utilités publiques comme le bitumage des routes, la construction des bâtiments publics.

La caractéristique principale des syndicats professionnels pendant la période coloniale a été leur affiliation à la C.G.T. Tous les syndicats professionnels à Ngaoundéré étaient sous la tutelle de cette structure qui représentait la seule Centrale Syndicale sur le territoire.

⁴ ANY, 2AC 4120, Activité de la C.G.T dans l'Adamaoua, 1949.

Pour cela, la C.G.T. encadrait systématiquement les syndicats de la localité et veillait scrupuleusement à leur bon fonctionnement parce qu'ils étaient encore fragiles et facilement manipulables par ses détracteurs.

2.2. Le développement des syndicats professionnels pendant le monolithisme syndical

La période du monolithisme syndical est la phase pendant laquelle le syndicalisme a été unifié au Cameroun. Le pluralisme syndical qui existait déjà était désormais remplacé par un système de syndicalisme unique (Ekwalla, 2009: 61). Le tableau ci-dessous dresse la nomenclature des syndicats professionnels.

Tableau 03
Le catalogue des syndicats professionnels pendant le monolithisme syndical à Ngaoundéré

Les syndicats	Année d'enregistrement
Employés communaux de l'Adamaoua	1980
Employés de transits transport et manutentions	1980
Travailleurs de rail	1980
Employés des dépôts de produit pétroliers	1980
Employés des banques	1980
Employés du bois et ameublement	1980
Employés de la confection de cuire et peau	1980
Employés de transport aérien	1980
Employés de la sécurité aérienne	1980
Employés de l'électricité	1980
Les transporteurs	1974
Employés des industries automobiles	1974
Enseignants du privé	1974
Employés des industries automobiles	1974
Employés de boulangerie	1974
Employés de commerce	1974
Employés de la santé privée	1974
Employés des bâtiments, travaux publics et activités connexes	1974
Employés de l'agriculture et des activités connexes	1974
Union départementale des syndicats de la Vina	1974
Employés de l'élevage	1973
Employés des hôtels bars restaurants	1973

Sources: Baidou Appolinaire, données extraites aux Archives des structures syndicales à Ngaoundéré.

Pendant la phase du syndicalisme unique, la création des syndicats professionnels était conditionnée par l'affiliation obligatoire à l'unique centrale contrôlée par l'Etat: l'Union Nationale des Travailleurs du Cameroun (U.N.T.C). A Ngaoundéré, l'Union Départementale officiait en lieu et place de la centrale syndicale. Elle coordonnait toutes les activités des syndicats professionnels de base dans cette localité.⁵ Notons néanmoins que cette centrale syndicale nationale avait changé de dénomination avec le changement d'homme à la tête de l'Etat en 1982: le Président Ahidjo part, Biya arrive. L'U.N.T.C devient Organisation Syndicale des Travailleurs du Cameroun (O.S.T.C.). Malgré ce changement de nom, l'orthodoxie syndicale restait la même (Kaptue, 1994: 76).

2.3. Le développement des syndicats professionnels au retour du pluralisme syndical

Les lois libérales ambitionnent de régir le retour au pluralisme d'antan et la liberté dans tous les domaines de la vie sociale en 1990. Le tableau ci-dessous illustre l'avalanche des syndicats professionnels à Ngaoundéré.

Tableau 04

L'inventaire des syndicats professionnels à Ngaoundéré pendant le pluralisme syndical

syndicats	Année d'enregistrement
Syndicat des motos taxis de l'Adamaoua SYNMOTAD.	2011
Syndicat général des transporteurs du Cameroun SGTC.	2009
Syndicat national des chauffeurs professionnels des transports du Cameroun(SYNCPROTCAM).	2009
Intersyndical de Ngaoundéré SYNAPTCAM, SYNATROCAM, SYNAT-CAM.	2010
Syndicat national des conducteurs de transport inter urbain et routier du Cameroun SYNACTIURCAM.	2009
Syndicat du personnel d'appui de l'Université de Ngaoundéré	2004
Syndicat des bouchers professionnels de Ngaoundéré SYNBOUP	2004
Syndicat national des motos taxis du Cameroun SYNAMOTAC	2003
Syndicat national des chauffeurs de taxis du Cameroun SYNECTCAM	2003
Syndicat des chauffeurs de taxis du Cameroun SCHAUTAC	2003
Section syndicale de Maïscam	2003
Syndicat national des chauffeurs de taxis du Cameroun(SYNECTCAM)	2003
Syndicat des employés de la CNPS	1998
Syndicat des employés de Camrail	1991

Sources: Baidou Appolinaire, données extraites aux Archives des structures syndicales à Ngaoundéré en 2011.

⁵ ANY, 2. AC. 8545, Rapports annuels des activités de l'U.N.T.C dans la circonscription de Ngaoundéré, 1976.

Du retour au pluralisme syndical, les syndicats professionnels n'étaient plus seulement affiliés à la seule centrale syndicale nationale contrôlée par l'Etat. Il y'avait dès lors une multiplication des centres d'intérêts en fonction des secteurs d'activités d'où l'entrée en jeu d'autres confédérations syndicales qui avaient vu le jour au Cameroun.

3. Les actions des syndicats professionnels à Ngaoundéré

Les syndicats professionnels ont mené différentes actions dans la localité de Ngaoundéré particulièrement dans le domaine social, culturel et économique.

3.1. Les actions syndicales dans le domaine social

Dans le domaine social, plusieurs actions avaient été menées par les organisations syndicales. Elles consistaient pour l'essentiel à améliorer les conditions de travail, les matériels de travail, le temps de travail ainsi que les congés des travailleurs dans cette circonscription. Aussi, indiquons que la protection de la dignité des travailleurs, la formation des travailleurs, l'établissement des contrats de travail et l'égalité de traitement entre tous les travailleurs n'étaient pas en reste.

D'après le procès-verbal du syndicat mixte de l'Adamaoua en date du 07 mars 1948, on constate que le syndicat avait revendiqué les mêmes traitements entre les travailleurs locaux et les travailleurs européens lors d'une réunion tenue le dimanche 07 mars 1948. Le président André Nyobé, le secrétaire Motto Maginot et les assesseurs Eboumbou James et Ekoman étaient tous présents à la séance. Ils tentaient d'expliquer aux autres camarades l'engagement du syndicat à combattre la discrimination dont ils étaient victimes. A l'issue de la réunion, le syndicat entendait bien indiquer aux autorités administratives locales que les travailleurs du secteur public s'indignaient tous contre le type de traitement discriminatoire dont ils font l'objet au quotidien.

Par ailleurs, lors d'une autre séance tenue le dimanche 25 avril 1948 chez le camarade Balla, le syndicat réclamait la formation des travailleurs du secteur public pour permettre qu'ils avancent en grade respectivement dans le cadre de leur fonction. L'administration camerounaise était en pleine construction et cela nécessitait la formation des agents compétents pour augmenter sa performance et son efficacité.

Dans le secteur privé, le syndicat des gens de maison avait focalisé ses revendications sociales sur les conditions de travail et le temps de travail. En effet, le chauffeur pouvait se retrouver à laver le chien du patron alors qu'il avait une mission spécifique, celle de faire les courses. Le cuisinier était envoyé en campagne pour garder les chèvres au lieu de s'occuper des affaires culinaires. Lorsque le blanchisseur avait brûlé une chemise, il était remplacé par un autre le lendemain (Hassana, 2007: 48). Dans ce condition il était difficile de travailler parce qu'une personne exerçait plusieurs travaux à la fois. Le syndicat avait déposé quelques doléances concernant l'amélioration des conditions de travail, la réduction de temps de travail et surtout la prise en compte des heures supplémentaires.⁶

En se référant sur la note de renseignement sur les activités de la C.G.T dans la région de l'Adamaoua en 1949, le syndicat de la compagnie minière africaine avait également posé les actions en faveur des mineurs qui travaillaient dans des conditions difficiles dans la zone de Tibati. Le syndicat avait interpellé les employeurs sur la situation des travailleurs

⁶ ANY, APA. 10956/B, Syndicat à Ngaoundéré, rapports annuels 1949.

tout en prenant (04) quatre résolutions fermes. La première consistait à équiper les travailleurs en matériels de protection. La seconde permettait la prise en charge de la santé des travailleurs, surtout les accidents de travail. La troisième mettait un accent sur le logement notamment un logement descend pour les travailleurs. La quatrième résolution exigeait le temps de repos nécessaire pour les travailleurs.

Pendant le syndicalisme unique, il existait une union départementale de l'U.N.T.C qui coordonnait l'ensemble des activités syndicales. Les activités syndicales à caractère social se limitaient à des séances d'entretien entre les travailleurs et les différents responsables syndicaux. Le plus souvent, il s'agissait d'expliquer aux travailleurs les rôles qui sont les leurs d'assurer la discipline au travail, de promouvoir le rendement et d'éviter tout débordement de nature à mettre en péril les nombreux acquis sociaux. L'objectif fondamental était d'associer les syndicats aux directives de l'U.N.T.C, seule confédération syndicale et l'U.N.C seul parti national afin de contribuer davantage au progrès social et la construction nationale. Les différents séminaires syndicaux organisés entre 1974 et 1979 à Ngaoundéré consistaient essentiellement à allier les organisations des travailleurs à la politique de construction nationale.

Pendant le pluralisme syndical, les syndicats du secteur de l'enseignement ont œuvré dans le domaine social. En effet, les réunions mensuelles permettaient d'examiner les conditions de travail des enseignants. Ainsi, à l'Etat et aux employeurs du privé, des propositions sont régulièrement adressées par rapport au statut particulier des enseignants, la promotion, l'affectation, la gestion de la retraite, les infrastructures, les heures de travail, le matériels de travail etc. Si certaines revendications ont connu de succès, il demeure que d'autres n'avaient pas connu un dénouement satisfaisant (Bohari *et al.*, 2011: 106).

Dans le domaine du transport, les activités de la C.N.T.C en 1993 indiquent que les syndicats inscrivait leurs actions dans la protection de conditions de travail des adhérents. Un accent était fondamentalement mis sur la sécurité des travailleurs. Les syndicats des taxis motos et taxis autos avaient des équipes (police syndicale) chargées d'assurer la sécurité du matériel roulant, des équipements des chauffeurs, le permis de conduire, l'état des chauffeurs (Hammadou, 2007: p. 24). Aussi, les syndicats s'investissaient à la formation des chauffeurs pour réduire les risques d'accidents de circulation comme nous pouvons l'observer avec les différents rapports des activités du Syndicat National des Motos Taxis du Cameroun (SYNAMOTAC) à Ngaoundéré.

3.2. Les actions des syndicats au plan culturel

Les travailleurs comprennent mieux les enjeux du combat syndical quand ils sont bien instruits. En effet, les syndicats ont manifesté des ambitions véritables pour la sensibilisation et l'éducation des travailleurs de la localité puisque le syndicalisme était peu connu pour certains, mal connu pour d'autres, mais inconnu pour la majorité (Baidou, 2011: 87).

Pour sensibiliser les travailleurs Le syndicat mixte de l'Adamaoua et celui des gens de maison avaient tous utilisé le système de distribution des tracts. En effet, les tracts étaient des bouts de papiers sur lesquels étaient indiqués les bienfaits du syndicalisme, son importance pour le travailleur, son objectif, sa finalité, les lieux et les heures de réunions etc. Les tracts contenaient des renseignements susceptibles de guider le travailleur. Ils étaient distribués dans les lieux de travail, pendant des manifestations culturelles, dans les marchés et même à domicile.⁷

⁷ ANY, APA. 10956/B, Syndicat à Ngaoundéré, rapports annuels 1949.

Le système de porte à porte a été également utilisé pour sensibiliser les travailleurs. Les syndicalistes devaient rencontrer individuellement chaque travailleur à domicile afin de discuter avec lui, le persuader, tisser des relations amicales et fraternelles dans l'objectif de le convaincre à adhérer. Seulement cette méthode était fastidieuse car, il n'était pas facile de trouver l'hospitalité chez certains travailleurs (Baidou, 2011: 91). Par ailleurs, les mécanismes de sensibilisation des travailleurs avaient relativement évolué parce que les syndicats utilisaient les médias (sensibilisation médiatique), les affiches publicitaires, les séances de sensibilisation publique.

Afin de doter les travailleurs d'un minimum d'éducation professionnelle, les différents syndicats avaient élaboré des programmes d'éducatives ouvrières. Pendant la période coloniale française, le syndicat mixte de l'Adamaoua avait élaboré un large programme d'éducation ouvrière portant sur les devoirs et les droits des travailleurs. Plusieurs séances ont été organisées pour la circonstance et le programme était multiplié en plusieurs exemplaires pour distribuer aux travailleurs (Baidou, 2011: 88).

Pendant la période postcoloniale, les secteurs du transport, de l'élevage, de l'enseignement, du pétrole, disposaient d'un programme bien élaboré pour instruire les travailleurs. Ces cours d'éducatives ouvrières étaient pour la plupart similaires dans la forme à quelques exceptions liées aux domaines techniques propres à chaque secteur d'activité. Ces enseignements mettaient un accent sur l'aspect moral, technique et professionnel et se résumaient pour l'essentiel à la formation d'un bon travailleur et militant syndical. De manière générale, la sensibilisation et l'éducation ont été un succès parce qu'elles ont suscité l'éveil des consciences chez les travailleurs.

3.3. Les actions syndicales dans le domaine économique

Syndiqué ou non, le travailleur camerounais entendait être payé pour le travail qu'il effectuait pour le compte d'une autre personne. Il entendait être payé correctement, avoir une rémunération en adéquation avec le coût de la vie. Dès la période coloniale française, les syndicats se penchaient déjà sur la situation économique des membres notamment à propos des salaires, des primes, des indemnités de vie chère, de pension etc.

Sous le régime colonial français, le syndicat des gens de maison avait revendiqué l'augmentation des salaires des travailleurs domestiques conformément à l'arrêté de base numéro 2493 du 29 août 1946 établissant la répartition des salaires dans le secteur privé. Ainsi, le syndicat avait revendiqué la revalorisation des salaires tout en faisant des propositions lors d'une rencontre syndicale tenue en 1949.⁸

Taux d'indemnité de vie chère	15 francs au lieu de 10 francs
Salaire (cuisinier)	1000 francs au lieu de 750 francs
Salaire (chauffeur)	1000 francs au lieu de 700 francs
Salaire (boy)	800 francs au lieu de 575 francs
Salaire (blanchisseur)	800 francs au lieu de 575 francs
Salaire (marmiton)	500 francs au lieu de 375 francs
Salaire (petit boy)	500 francs au lieu de 375 francs

8 ANC, APA 11655/C, Salaires 1946-1947.

La même revendication était engagée par le syndicat mixte de l'Adamaoua parce que les travailleurs locaux étaient moins rémunérés par rapport à leurs collègues blancs (Kaptue, 1988: p. 251). Il exigeait l'égalité de salaire y compris les avantages et primes de toutes natures entre les travailleurs de mêmes qualifications occupant les mêmes postes.⁹

En 1978, Le syndicat départemental des enseignants du privé revendiquait l'harmonisation des salaires des enseignants dans les établissements privés de la ville de Ngaoundéré. Cette action menée au moyen de la grève avait abouti quelques semaines plus tard à la signature d'une convention collective. Mais, en 1992, les revendications portaient sur le paiement des heures supplémentaires et les primes à verser aux enseignants. Cette revendication exigeait que les employeurs récompensent les efforts fournis par des primes supplémentaires telles qu'elles sont mentionnées dans le rapport des activités syndicales des enseignants du privé en 1992 (Baidou, 2011: p. 101).

Dans un rapport détaillé en 1976, l'union départementale de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Cameroun (C.S.T.C) à Ngaoundéré avait porté l'affaire opposant Hamadou Hamoa à Matgéné en justice pour licenciement abusif. La partie plaignante avait donc exigé des dommages et intérêts pour le préjudice subi. Cette action judiciaire était la preuve que l'Union Départementale de la C.S.T.C tenait à poser des actes concrets dans le domaine économique.

Dans le domaine du transport, le Syndicat National des Transporteurs du Cameroun (S.N.T.C) avait porté en justice une affaire opposant Issa Yaouba à son patron. Comme motif, il a été remplacé par un autre chauffeur de réserve parce qu'il réclamait sans cesse ses arriérés de salaire à son patron. L'affaire a été transmise en justice afin que celui-ci rentre dans ses droits. Les rapports des activités de la S.N.T.C de l'année 1988 constituaient un guide de lecture susceptible de mieux comprendre le combat économique de cette structure.

Quoi qu'il en soit, les différentes actions syndicales réalisées à Ngaoundéré ont eu des répercussions sur la vie des travailleurs notamment au niveau social, économique et culturel. Toutefois, ces actions n'ont pas été exhaustives dans la mesure où le développement des syndicats professionnels a connu des limites.

4. Les limites au développement des syndicats professionnels à Ngaoundéré

Les limites au développement des syndicats professionnels sont nombreux: au plan humain, culturel et au plan matériel.

4.1. Les limites au plan humain

Au plan humain, les syndicats professionnels, non seulement avaient manqué des cadres qualifiés, mais se sont butés à l'hostilité des autorités locales.

Si la région du Sud a été le foyer du syndicalisme camerounais, c'est parce que les cadres qualifiés du syndicalisme français de la C.G.T. y avaient débarqué avec une longue expérience en la matière.¹⁰ En effet, Maurice Soulier, Gaston Donnat étaient les acteurs majeurs qui avaient formé d'autres travailleurs camerounais à la pratique syndicale dans la région du Sud.

⁹ ANC, APA 11568, Rapports annuels, 1949.

¹⁰ ANC, APA 11744, Rapport annuel de la C.G.T. au Cameroun, 1944.

Cependant, il faut reconnaître qu'il n'en a pas été ainsi au Nord-Cameroun en général et à Ngaoundéré en particulier. Les syndicats professionnels n'étaient pas constitués par des cadres syndicaux aguerris, mais par des fonctionnaires sudistes moins expérimentés avec des connaissances approximatives en matière syndicale. Cela avait véritablement marqué un coup dur au développement des syndicats puisque l'enseignement et la pratique du syndicalisme était fait sur le tas. Il s'agissait d'une formation sommaire, rapide, trop rapide puisque les travailleurs locaux (nordistes) remplaçaient très vite leurs homologues qui étaient réaffectés au Sud avant d'avoir pu assimiler correctement cette discipline qui avait bien ses règles.

Le problème humain n'était pas seulement celui des dirigeants syndicalistes, mais aussi celui des autorités administratives. De façon générale, l'administration coloniale voulait empêcher toute ramification des syndicats au Nord-Cameroun afin d'étouffer la contestation syndicale dans le territoire (Kaptue, 1988: 752). Pour cela, l'administration locale était hostile à toute manifestation syndicale à Ngaoundéré. Cette hostilité se manifestait par les menaces administratives. Le cas le plus flagrant a été celui d'Eboumbou James. Alors qu'il était le président en exercice du syndicat mixte de l'Adamaoua, il avait démissionné en déclarant ceci:

Chers Camarades, le trouble moral auquel je viens d'être sujet est issu de plusieurs faits pour lesquels je me réserve de donner l'exposé. Je viens vous remettre ma démission afin que vous puissiez confier mon mandat à un autre membre du bureau ou à un autre Camarade.¹¹

Il n'était pas le seul mais contrairement à lui, le Camarade Balla a expliqué les motifs de son intimidation lors d'une réunion: *Mr Granier m'avait invité dans son bureau et m'avait dit: Ne fais plus siéger chez toi les réunions syndicales, et pour plus de prudence, cesse même de fréquenter ce milieu qui corrompt tout.¹²* Au regard de ces observations, il était évident que les injonctions de l'administration avaient influencé grandement l'attitude de certains syndicalistes à Ngaoundéré. Il fallait être courageux pour militer au sein d'un syndicat pendant cette période. On peut à partir de là comprendre que la répression menée par les administrateurs coloniaux constituait incontestablement un frein au mouvement syndical.

4.2. Les limites au plan culturel

Le syndicalisme a été un produit d'importation coloniale introduit à Ngaoundéré. La tradition locale ne connaissait rien de véritablement comparable au syndicalisme. Dans ce contexte, il y'avait tant d'indifférence de la part des travailleurs locaux à l'égard des syndicats parce qu'ils avaient la peine de comprendre et accepter pour des raisons psychologiques et de compatibilités culturelles. Les travailleurs étaient pour la plupart réticents à l'adhésion du fait qu'ils étaient peu aptes à saisir le sens des institutions de revendications et de progrès social. C'est certainement pour cette raison que les adhérents étaient numériquement faibles et moins engagés. Seule la durée pouvait favoriser l'intégration de cette nouveauté dans les mentalités des travailleurs dans cette localité.

¹¹ C.G.T Adamaoua, procès-verbal de la réunion du bureau de l'Union des syndicats de l'Adamaoua à Ngaoundéré 1948.

¹² C.G.T Adamaoua, procès-verbal de la réunion du syndicat mixte de l'Adamaoua à Ngaoundéré 1949.

4.3. Les limites au plan matériel

La limite au plan matériel se traduisait par l'absence d'infrastructures pour les activités syndicales et l'insuffisance de moyens financiers.

Les premiers syndicats n'avaient pas de bureaux de fonctionnement. Les rencontres syndicales, les réunions des membres syndicaux se tenaient au domicile des particuliers volontaires. Pendant cette période, la plupart des réunions syndicales se tenaient chez le camarade Balla et André Nyobé.¹³ Du fait de leur manque de moyens infrastructurels, les syndicats se comportaient comme des organisations clandestines, épiés par les uns, suspectés par les autres, combattus par la quasi-totalité de la population. De ce fait, il était donc difficile pour les travailleurs de croire et d'adhérer à une organisation sans domicile fixe qui prétendait les sauver et les protéger de la puissante administration coloniale qui avait pourtant implanté ses infrastructures partout.

Le problème financier a toujours constitué un obstacle majeur au développement des syndicats à Ngaoundéré. La principale source de revenu des syndicats proviennent des cotisations syndicales et de l'achat des cartes d'adhérents. Ces deux éléments sont non seulement importants et obligatoires pour les travailleurs affiliés, mais surtout nécessaires pour la santé financière des syndicats. Cependant, la faiblesse numérique des effectifs syndicaux, la mauvaise gestion financière de certains leaders syndicaux et le refus de certains affiliés de cotiser et d'acheter la carte de membre ont été dans une large mesure des entraves financières des syndicats à Ngaoundéré.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, la préoccupation centrale était d'examiner les syndicats professionnels à Ngaoundéré de 1948 à 2011. Trois périodes majeures ont permis d'analyser le travail dans une perspective chronologique à savoir la période coloniale, la période du monolithisme syndical et la période marquée par le retour au pluralisme syndical d'antan. L'esprit de cet article consistait essentiellement à analyser les facteurs de la naissance des syndicats, le développement des syndicats, les différentes actions syndicales et enfin, les limites à leur développement. Si le développement des syndicats professionnels dans différents secteurs (publics, privés formels et privés informels) a eu des incidences sur la situation des travailleurs dans le domaine social, économique et culturel, il demeure que les handicaps sont nombreux et influencent encore l'emprise des actions syndicales dans la société.

Références bibliographiques

Liste des sources d'Archives

Archives Nationales de Yaoundé, 2. AC 856, Rapports annuels de la subdivision de Ngaoundéré pour l'année 1947.

_____, 2. AC. 8545, Rapports annuels des activités de l'U.N.T.C dans la circonscription de Ngaoundéré 1976.

¹³ C.G.T Adamaoua, procès-verbal de la séance du 07 mars 1948 à Ngaoundéré.

- _____, 2AC 4120, *Activité de la C.G.T dans l'Adamaoua*, 1949.
- _____, 2AC 4120, *activités de la CGT dans l'Adamaoua*, 1946.
- _____, APA. 10956/B, *Rapports annuels, 1917- 1922*.
- _____, APA. 10956/B, *Syndicat à Ngaoundéré, rapports annuels 1949*.
- Archives Nationales du Cameroun, APA 11568, *Rapports annuels, 1949*.
- _____, APA 11655/C, *Salaires 1946-1947*.
- _____, APA 11744, *Rapport annuel de la C.G.T. au Cameroun, 1944*
- Confédération Générale du Travail dans l'Adamaoua, *procès-verbal de la réunion du bureau de l'Union des syndicats de l'Adamaoua à Ngaoundéré 1948*.
- _____, *procès-verbal de la réunion du syndicat mixte de l'Adamaoua à Ngaoundéré 1949*.
- _____, *procès-verbal de la séance du 07 mars 1948*.

Ouvrages

- Appolinaire, Baidou (2011), *Les syndicats à Ngaoundéré de 1948 à 2011*, Mémoire de Master en Histoire, Université de Ngaoundéré, p. 2.
- Borahi Maikano, Ermine; Haman, Alarba (2011), *Le syndicalisme en milieu éducatif au Cameroun de 1991 à 2011: le cas du SNAES*, Mémoire de DIPES II en Histoire, l'Ecole Normale Supérieur, Université de Maroua, p. 106.
- Gaston, Donnat (1986), *Afin que Nul n'oublie. L'itinéraire d'un anticolonialiste. Algérie, Cameroun, Afrique*, Paris: L'Harmattan, p. 89.
- Hassana (2007), *La vie quotidienne des administrateurs français à Ngaoundéré: 1916-1960*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Ngaoundéré, p. 48.
- Joseph Epee, Ekwalla (2009), *Les syndicats au Cameroun: Genèse, Crises et Mutations*, Paris: L'Harmattan, p. 25.
- Léon, Kaptue (1988), *L'expérience syndicale au Cameroun des origines à 1960*, Thèse de Doctorat d'Etat en Histoire à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé, tome 1, p. 3.
- _____, (1994), *Droit et syndicalisme au Cameroun, Juridique africaine*, p. 76.
- Louis, Ngongo (1976), *Le rôle politique des forces religieuses au Cameroun de 1922 à 1955*, thèse d'Etat en Science politique, Paris, p. 289.
- Mohammadou, Hamadou (2007), *la gestion syndicale des motos taxis dans la ville de Ngaoundéré: 1990-2007*, Rapport de Licence en histoire, Université de Ngaoundéré.